

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	13 ^{eme}
Nom de site	17_ABEL_GANCE_75013	Numéro	75113_012_01
Adresse du site	17, rue Abel Gance	Hauteur	R+9 (30,80m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G et partage de la fréquence 700MHz existante en 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Orange (150° et 320°) présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	30/05/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la fréquence 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes pour le partage du 700MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 10°, 130° et 260°		
Distance des ouvrants	Accès terrasse à 6m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 130° : R+8
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° < 3V/m ; 130° < 5V/m ; 260° < 5V/m 5G : 10° < 2V/m ; 130° < 3V/m ; 260° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	33,95m pour les antennes à faisceaux fixes et 35m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes. Elles seront de même teinte que la façade de l'immeuble. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

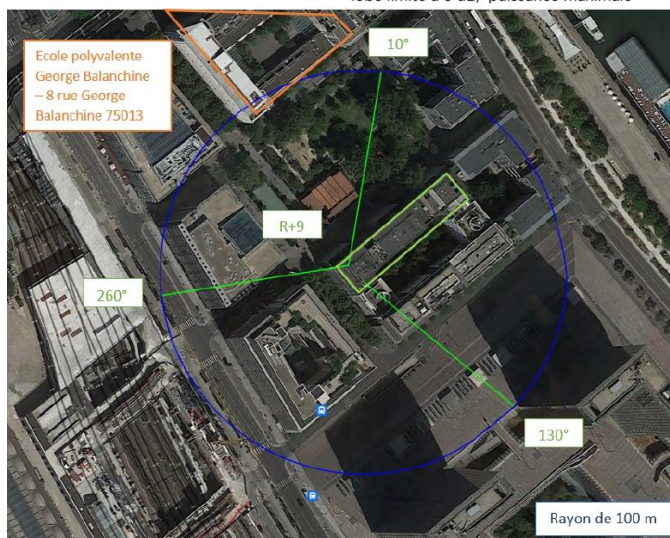
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ECOLE POLYVALENTE GEORGE BALANCHINE	8 RUE GEORGE BALANCHINE 75013 PARIS 13	92 m	<1 V/m	2 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

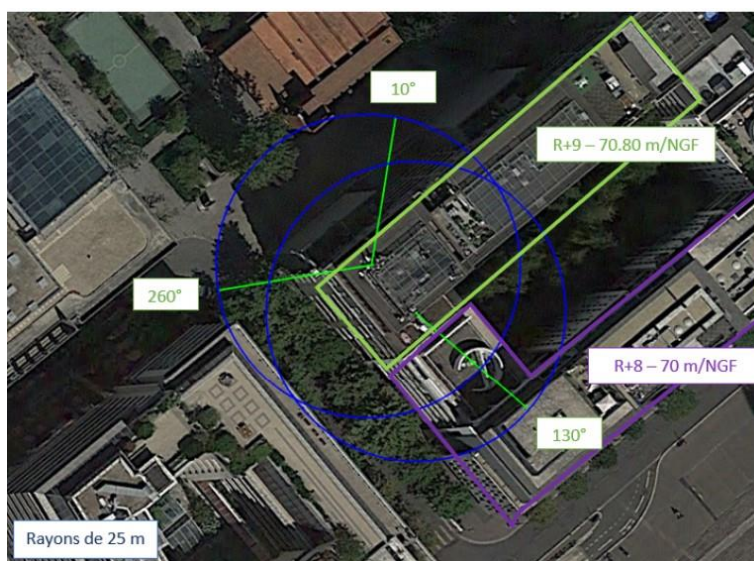
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ECOLE POLYVALENTE GEORGE BALANCHINE	8 RUE GEORGE BALANCHINE 75013 PARIS 13	92 m	<1 V/m	1,1 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



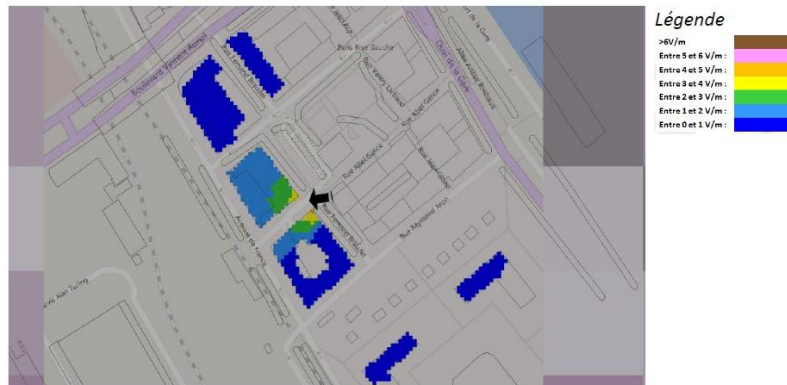
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 130°



Azimut 260°

